

Info Marne

SOMMAIRE *(cliquez sur l'article)*

Les 4 et 8 mars : debout les femmes !	1
Oiry : les salariés de MEG (Manufactory Ever Gres) ne laisseront pas faire	2
Sainte-Menehould : Albéa Tubes- mobilisation d'ampleur	2
Verzy, Saint-Thierry, Avize : grève dans le vignoble	3
Victoire pour les sans-papiers	3
Le secteur viticole inclus dans les métiers en tension	3
RSA sous conditions expérimentation bidon	3
Paris : Soutien à Christian Porta	3
Reims : Assemblée des syndicats CGT de la métallurgie	4
Reims : Cheminots en grève le 11 mars.....	4
Service Public en danger : Ouverture à la concurrence des trains dans la Marne	4
Épernay : Assemblée Générale de l'USLR.....	4
A l'agenda :	4

Les 4 et 8 mars : debout les femmes !



Lundi 4 mars, l'ensemble du Parlement réuni à Versailles a inscrit le droit à l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) dans la Constitution. La France est ainsi devenue le premier pays au monde à constitutionnaliser ce droit. Une victoire historique dans le long combat des femmes pour leur liberté de choix au moment où cette liberté est remise en cause aux États-Unis, en Pologne ou en Argentine.

Il reste toutefois à garantir concrètement ce droit, qui reste difficile d'accès dans certaines parties du territoire. En 2022 en France, 17 % des IVG étaient réalisées en dehors du département de résidence des patientes. C'est le cas dans le sud-marnais, moins bien équipé que les secteurs de Reims, Châlons ou Épernay.

Ce vendredi 8 mars, c'est à une grève féministe pour l'égalité salariale qu'appellent toutes les organisations syndicales. Les chiffres sont parlants. Les femmes représentent 49 % de la population active, mais elles perçoivent des salaires inférieurs de 24 % à ceux des hommes. Cela tient en partie aux temps partiels (elles représentent 80 % d'entre eux), mais même lorsqu'on en tient compte, il subsiste 17 % d'écart, dû à la surreprésentation des femmes dans les filières les moins payées, comme le commerce, la santé, l'éducation, l'aide aux personnes, le secrétariat, le nettoyage...

L'enjeu est donc la mixité professionnelle qui passe par une revalorisation des métiers féminisés, la remise en cause du plafond de verre qui freine l'accès des femmes à l'encadrement et de la paroi de verre qui les cantonne dans les filières les moins rémunérées.

Du droit à l'IVG à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, il reste encore du chemin à parcourir. Toutes et tous en grève dans la Marne le 8 mars 2024 !

Ghislain BRIDE, Secrétaire Général de L'UD CGT de la Marne



8 mars 2024

#53

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne

15, boulevard de la Paix
BP 11215

51058 Reims Cedex

Tél. 03 26 88 23 04

udcgt51@laposte.net

www.udcgt51.fr



Oiry : Les salariés de MEG (Manufactory Ever Gres) ne laisseront pas faire



A l'arrêt depuis juin 2023 avec la majorité de ses 72 salariés en chômage partiel, l'usine de céramique d'Oiry (ex-Villeroy&Boch) est menacée de fermeture en dépit des efforts de la CGT et ses alertes répétées auprès des pouvoirs publics.

Le 5 mars dernier, alors que le directeur général prétendait ouvrir une consultation du CSE sur le « projet de dépôt au greffe du tribunal de commerce de Reims d'une déclaration de cessation de paiements, en vue d'une demande de procédure de liquidation judiciaire », les élus ont appris que l'audience au tribunal de commerce était d'ores et déjà programmée pour le 12 mars !

Plus grave encore, les salariés ont constaté la venue de techniciens italiens (MEG dépend du groupe italien Gambini) chargés de récupérer les ordinateurs du site. Ils sont repartis les mains vides, car les salariés n'ont évidemment pas l'intention de laisser déménager en catimini leur outil de travail. De même, depuis le 29 février, les salariés se sont donné les moyens d'empêcher la sortie des stocks et des machines de l'entreprise.

Tout cela démontre la mauvaise foi de la direction et ne fait que conforter la volonté des salariés de ne pas se laisser faire, en dépit des menaces patronales de faire intervenir la gendarmerie.

Les salariés sont déterminés, car ils ont bien compris que les stocks étaient leur trésor de guerre ; le blocage du site continuera donc jusqu'à la nomination d'un administrateur judiciaire.

[\(lire l'article de l'Union\)](#)

Sainte-Menehould : Albéa Tubes- mobilisation d'ampleur



Conflit toujours en cours chez Albéa à Sainte-Menehould. Lundi 4 mars les salariés sont de nouveaux sortis et ont organisé un piquet de grève devant l'usine.

60 personnes se sont rassemblées de 5 h à 22 h pour réclamer une véritable NAO (Négociation Annuelle Obligatoire), afin de récompenser les efforts des salariés et leur contribution au succès de l'entreprise suite aux résultats exceptionnels en 2023.

En effet, après la présentation des comptes de l'entreprise, les élus se sont rendu compte que plusieurs millions d'euros avait été sortis de nos comptes pour provisionner celui de quelques directions parisiennes.

Après une perte de pouvoir d'achat de 6 % sur l'année 2022 due à l'inflation non compensée, la direction ne propose que 2,5 % d'augmentation générale. Proposition inacceptable pour les salariés d'où la poursuite de la mobilisation.

La CGT demande une augmentation générale de 6 % pour 2024, une majoration pour les dimanches et jours fériés, un dispositif de fin de carrière, l'embauches des CDD et intérimaires de plus de 6 mois d'ancienneté, l'égalité femmes/hommes.

Pour l'instant, la direction est aux abonnés absents et ne répond pas aux demandes des organisations syndicales. Un directeur est parti visiter un site en Pologne et le second est parti en vacances à la neige, alors que le site tourne au ralenti !

[\(lire l'article de l'Union\)](#)

Verzy, Saint-Thierry, Avize : *grève dans le vignoble*



La majorité des salariés des vignobles de Veuve Clicquot de Verzy, Saint-Thierry et Avize sont en grève depuis quinze jours. La direction refuse de satisfaire les revendications portées par la CGT et qui portent sur l'obtention de primes pour compenser la pénibilité et des créations d'emploi. Les salariés ont reconduit leur grève d'une heure par jour lundi, mercredi et vendredi. S'ils n'obtiennent pas satisfaction, le mouvement risque de se durcir avec le début des NAO de l'entreprise MHCS (Veuve Clicquot, Krug à Reims et Moët et Chandon à Épernay) qui devraient débuter le 11 mars prochain.

([voir le site de la CGT champagne](#))

Victoire *pour les sans-papiers*

Judi 29 février 2024, la CGT était reçue par Gérald DARMANIN à propos des travailleurs sans-papiers. Le ministre de l'Intérieur s'est engagé à régulariser, en plus des 502 travailleurs franciliens en grève depuis le 17 octobre 2023, les 60 saisonniers agricoles de la Marne, victimes de traite d'êtres humains.

L'Union Départementale CGT de la Marne et l'Intersyndicat CGT du champagne accompagnent ces travailleurs dans leurs démarches depuis le mois de septembre et la CGT s'est portée partie civile dans le cadre du procès pénal. ([lire le communiqué de la CGT](#)).

Le secteur viticole *inclus dans les métiers en tension*

Confronté à la crise du monde agricole, le gouvernement a publié la liste des métiers en tension permettant de recourir plus facilement à la main d'œuvre extra-européenne. Cette liste inclut les salariés de la viticulture. Une aubaine pour le patronat de la filière qui va pouvoir ainsi profiter

d'une main d'œuvre saisonnière précaire et bon marché.

Parallèlement, on apprend dans une étude l'INSEE que les agriculteurs du Grand Est, et parmi eux les viticulteurs, sont les plus riches de France. Comme quoi les moyens existent pour augmenter les salaires et rendre les emplois plus attractifs.

RSA sous conditions *expérimentation bidon...*

Depuis mars 2023, le département des Vosges fait partie des départements test pour la nouvelle forme du RSA sous conditions de 15 à 20h d'activité, avec perte de droits pour les allocataires qui refuseraient de s'y plier.

Cette expérimentation aurait dû faire l'objet d'un bilan et d'une validation par le CREFOP (Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientations Professionnelles) avant d'être éventuellement étendue aux départements de la Marne et des Ardennes. Or, rien n'a été fait, alors que l'extension est actée à compter du 1^{er} mars 2024. La CGT Grand Est va interpeller Valérie DEBORD, 1^{ère} vice-présidente de la Région Grand Est, en charge de l'emploi et la formation.

Paris : *Soutien à Christian PORTA*



Le 1^{er} mars, une délégation de ses collègues CGT de la Boulangerie de l'Europe de Reims était présente à Paris pour soutenir Christian PORTA, délégué central de l'entreprise, devant le siège d'In Vivo (géant de l'agroalimentaire), propriétaire de Neuhauser qui possède la Boulangerie de l'Europe.

Sous couvert d'accusations fallacieuses de harcèlement de la direction (il fallait oser !), Christian PORTA fait l'objet d'une procédure de licenciement « pour l'exemple » qui vise à lui faire payer son engagement et les acquis pour les salariés arrachés par les luttes.

([lire l'article de Libération](#)).

Reims :

Assemblée des syndicats CGT de La métallurgie



Lors de cette assemblée qui s'est tenue le 1^{er} mars, un état des lieux a été fait sur les NAO et sur la nouvelle convention collective de la métallurgie, non signée par la CGT, et mise en place à partir du 1^{er} janvier 2024.

Un texte qui multiplie les cadeaux au patronat avec par exemple une classification qui ne prend en compte que l'emploi occupé et pas la qualification du salarié, des évolutions de carrières dégradées, la baisse de 9 à 17 % des primes d'ancienneté. Certaines entreprises prévoient d'ailleurs de n'appliquer la nouvelle convention qu'aux nouveaux entrants !

Une journée d'étude consacrée à la nouvelle convention collective sera organisée le 22 avril prochain.

Reims :

Cheminots en grève le 11 mars

Le 11 mars, les cheminots du secteur de Reims sont appelés à la grève. Ils revendiquent des mesures d'accompagnement de fin de carrière et de prise en compte de la pénibilité par la création de postes sur l'ex-région Champagne-Ardenne, l'amélioration de la CPA (Cessation Progressive d'Activité) et son élargissement au personnel d'encadrement, l'amélioration de la Qualité de Vie au Travail et des roulements. ([lire le tract](#))

Service Public en danger :

Ouverture à la concurrence des trains dans la Marne

L'ouverture à la concurrence de « l'étoile de Reims » a été lancée par le Conseil Régional du Grand Est le 23 février. Une décision qui s'inscrit bien dans la vision libérale de l'actuelle majorité régionale. Elle concerne tous les trains régionaux gravitant autour

de Reims, vers Charleville, Laon, Fismes, Épernay, Châlons, et même Dijon et Lille. Choix du concessionnaire en mai 2026 pour un début d'exploitation en 2028.

Seul le groupe de gauche au Conseil Régional s'est opposé au projet, au nom de la défense du service public du ferroviaire et du manque de recul sur les précédentes lignes déjà ouvertes à la concurrence.

Epernay :

Assemblée Générale de l'USLR

Le secrétaire de l'Union des Sections Locales de Retraités CGT d'Épernay et sa région, appelle à participer à l'Assemblée générale de l'USLR qui se tiendra Salle Odile KOPP dans le quartier Bernon à Épernay, **le mardi 12 mars à partir de 8h.**

Les travaux seront clôturés à 13h et suivis d'un repas offert à chaque participant par l'USLR et ses annonceurs. Inscriptions auprès de vos syndicats respectifs.

A l'agenda :



Le 19 mars : journée de grève et de manifestations dans la fonction publique. Le point d'indice à 6 euros nous le méritons toutes et tous ! ([lire le tract de la fédération](#))

Le 26 mars : mobilisation des retraité-es contre leur perte de pouvoir d'achat (moins 9,1% depuis 2017) et le mépris du gouvernement. ([lire le tract](#))

Le 28 mars : rassemblement à Lille en soutien au secrétaire de l'UD Nord fallacieusement accusé d'apologie du terrorisme pour avoir exprimé sa solidarité avec le peuple palestinien. ([voir le flyer](#))

Les prix augmentent, comme la colère...

ET NOS SALAIRES ?



La hausse des prix atteint 4,9 % sur un an. Nos salaires reculent sous l'effet de l'inflation et remplir le réfrigérateur, payer ses factures ou partir en vacances devient de plus en plus difficile.

L'inflation est amplifiée par le niveau des profits, pas celui des salaires. Selon le FMI, en Europe, 45 % de la hausse des prix est liée aux marges des entreprises.

La France est championne d'Europe des dividendes versés aux actionnaires.

Nos salaires réels sont en recul de 2 % en moyenne, avec un phénomène de tassement et plus de 3 millions de personnes au Smic, dont une majorité de femmes. Bien qu'insuffisant, seul ce Smic est protecteur car il est indexé sur les prix.

Le seul moyen de ne plus subir l'inflation, c'est d'indexer tous les salaires, les minima de branches et les différents coefficients sur la hausse du Smic et des prix. Ce n'est pas du plus, c'est juste pour maintenir notre niveau de vie.

Au lieu d'augmenter nos salaires, on nous propose des primes exceptionnelles et individuelles, non cotisées, au bon vouloir des employeurs (prime de partage de la valeur, dite « prime Macron »). N'oublions pas : **le salaire net c'est pour le mois ; le salaire brut c'est pour la vie.**

Même chose pour la participation ou l'intéressement qui ne suffisent pas et ne comptent même pas pour **notre protection sociale à toutes et tous, tout au long de notre vie** (naissances, maladie, chômage, invalidité, retraites).

Pour rattraper l'inflation, l'urgence c'est d'augmenter les salaires dans toutes les entreprises et les services !

► Dans nos entreprises, nous revendiquons :

- une hausse générale des salaires ;
- une réouverture des négociations annuelles obligatoires pour augmenter les salaires **au moins autant que l'inflation.**

► Auprès du gouvernement, nous revendiquons :

- la hausse du point d'indice des fonctionnaires et les pensions de toutes les retraitées de 10 % ;
- l'augmentation du Smic à 2 000 euros bruts pour un temps plein : le minimum salarial doit permettre de vivre décemment ;
- l'indexation des salaires sur le Smic et les prix : inscrire dans la loi que lorsque les prix augmentent, les salaires augmentent automatiquement d'autant.

La CGT a proposé ces mesures d'urgence sur les salaires lors de la conférence sociale, auprès du gouvernement et des organisations patronales.

► Dans les branches professionnelles nous revendiquons :

- l'ouverture de négociations pour acter des augmentations générales de salaire et le rattrapage des inégalités salariales entre les femmes et les hommes ;
- la revalorisation des grilles salariales de l'ensemble des catégories professionnelles pour reconnaître les qualifications, en particulier dans les métiers féminisés du soin et du lien qui sont dévalorisés.

► Pour gagner des hausses générales de salaire nous pouvons :

- nous organiser dans les entreprises et les administrations pour réclamer l'ouverture de négociations salariales
- rejoindre la CGT, la construire ou la renforcer en se présentant aux élections, et voter et faire voter CGT.

Retrouvez
la campagne
sur cgt.fr/salaires

Le 8 mars sera #UnJourSansNous

Dans l'unité syndicale,
la CGT appelle toutes et tous
à la grève féministe ce 8 mars
2024, pour des hausses
de salaire et pour l'égalité
entre les femmes et les
hommes.

Se battre pour l'égalité, c'est
tirer vers le haut les droits de
toutes et tous.

voir cgt.fr/unjoursansnous



**ON S'ORGANISE.
ON SE MOBILISE.
ON SE SYNDIQUE.
ON GAGNE !**

